

VERSION LATINE ET COURT THÈME ÉCRIT : ÉPREUVE D'OPTION

Benjamin Goldlust, Sylvie Laigneau-Fontaine

Coefficient : 3 ; durée : 5 heures

L'épreuve de spécialité a été choisie, en 2015, par 202 candidats. Si, avec une moyenne de 10,09, l'impression globale est satisfaisante, le jury a un plaisir tout particulier à souligner d'emblée la grande qualité d'un peloton de tête, manifestement très bien préparé. Avec 45 copies dont la note est supérieure ou égale à 14, les meilleurs candidats ont démontré une connaissance approfondie du latin à l'occasion d'une épreuve double qui est, par nature, exigeante. Le jury s'en félicite vivement et souhaite que les quelques recommandations qui suivent soient de nature à permettre aux futurs candidats d'atteindre le niveau des meilleurs du cru 2015.

I. Version

La version choisie cette année était un extrait de *La Guerre de Jugurtha* de Salluste : le thème pas plus que l'auteur ne pouvaient donc dérouter les candidats, même si certains ont semblé peu familiers de certaines tournures propres à cet auteur. Le présent rapport comprendra des conseils généraux et des éléments de commentaires grammaticaux sur le texte.

a) Conseils généraux

Importance de la construction et de la grammaire : c'est le point capital : on ne peut pas faire une version latine sans avoir d'abord construit le texte (verbes soulignés, subordonnants encadrés, cas des substantifs analysés afin de leur attribuer une fonction dans la phrase...). Cela suppose évidemment une bonne connaissance de la grammaire latine, afin d'éviter les fautes de construction (propositions infinitives non vues...) ou de morphologie (*collis* a très souvent été pris pour un ablatif pluriel) et de permettre une reconnaissance des mots moins connus que d'autres (beaucoup de problèmes, par exemple, sur *rati*). La première tâche, pour les candidats ayant des lacunes, est de revoir les connaissances de grammaire, avec humilité et persévérance. Il faut reprendre ses livres de grammaire et les revoir, page après page, en travaillant avec l'ouvrage dont on a l'habitude : parce qu'on en a l'habitude et que l'on sait où chercher ce dont on a besoin, c'est le meilleur.

Attention aussi à la précision grammaticale : respecter le temps des verbes choisis par l'auteur (multipliés, les fautes de temps finissent par coûter cher ; il est donc conseillé, en fin d'épreuve, de faire une relecture exclusivement consacrée à cette question) ; un superlatif ne se rend pas comme un comparatif ou un positif ; quand il y a deux termes synonymes en latin, il doit y avoir deux termes synonymes en français. Tout cela est certes de l'ordre du détail et ne remet pas en cause la compréhension globale du texte mais, ajoutées les unes aux autres, les « petites » fautes font baisser la note : c'est dommage !

Importance de la cohérence du texte : le texte proposé, comme chacun sait, est un tout. Il n'est pas rare que le milieu éclaire le début, ou la fin le milieu. Il ne faut donc surtout pas rester « bloqué » sur un passage que l'on ne comprend pas ! La règle d'or (hélas, parfois non appliquée) consiste à traduire d'un premier jet tout ce qui se laisse relativement facilement

appréhender, en laissant de côté provisoirement ce qui demeure opaque, pour y revenir lorsque l'on sera parvenu au bout du texte.

Importance de la langue française : de plus en plus souvent, on trouve des copies qui sont déshonorées par des fautes d'orthographe, voire des incorrections de français. Il faut impérativement relire la copie, traquer les fautes, choisir une autre forme lorsqu'on a un doute (les imparfaits du subjonctif sont souvent redoutables !), et faire particulièrement attention aux fautes qui font très mauvais effet : si *quanquam* est suivi de l'indicatif en latin, « bien que » exige le subjonctif en français ; « après que », contrairement à ce que l'on entend souvent, est suivi de l'indicatif. Attention à la précision grammaticale : à titre d'exemple, rappelons que les pronoms « ceci » et « cela » ne sont pas interchangeables (« ceci » annonce ce qui suit, tandis que « cela » rappelle ce qui précède). Attention à la précision du vocabulaire, sans quoi il y a risque de multiplier les impropriétés (par exemple, dans notre texte, il était peu probable que Salluste dise que les Romains avaient « massacré » les éléphants – et encore moins qu'ils les avaient « assassinés » !). Attention aussi au niveau de langue : sauf dans quelques cas bien précis (extrait du *Satiricon*, par exemple), il est peu probable que le texte à traduire admette les grossièretés ou les familiarités (et mettre le mot mal approprié entre guillemets ne suffit pas !).

b) Éléments de commentaire grammatical sur le texte

-Romani ex improviso pulueris uim magnam animadvortunt ; nam prospectum ager arbustis consitus prohibebat :

Le terme *uim* a souvent posé problème ; si son sens le plus courant est « force », il signifie aussi « quantité » ; certes, ce n'est que le sens I, 7 de Gaffiot... Il faut prendre la peine de lire le dictionnaire si on pressent que le sens auquel on pense ne va pas bien (que peut bien signifier « les Romains remarquent la grande force de la poussière » ?). Le terme *prospectus* (« action de voir au loin ») a en revanche été bien analysé dans l'ensemble.

-Et primo rati humum aridam uento agitari, post, ubi aequabilem manere et, sicuti acies mouebatur, magis magisque appropinquare uident, cognita re, properantes arma capiunt ac pro castris, sicuti imperabatur, consistunt :

Les vraies difficultés commençaient là. Plusieurs copies ont mal analysé *rati*, participe passé de *reor*, « penser », sur lequel se construisait la proposition infinitive *humum aridam agitari*. *Post* (qui n'est pas *postquam*) est un adverbe, équivalent ici de *deinde*. *Vbi aequabilem...* : construction fréquente par propositions enchâssées les unes dans les autres : *ubi* introduit *uident*, *sicuti* introduit *mouebatur*. Pour *aequabilem*, ne pas traduire par « immobile » puisque, juste après, Salluste dit que ce nuage de poussière, précisément, se rapproche ; voir plutôt le sens 2 de Gaffiot : « uniforme ». *Sicuti acies mouebatur* : comparaison d'ordre général : non pas « comme l'armée était mise en mouvement » (ce serait du reste *cum* + subjonctif et non *sicuti*), mais « comme une armée <qui> était mise en mouvement, comme une armée se mettant en mouvement, comme si une armée se mettait en mouvement ». *Cognita re* : éviter les traductions littérales (« la chose ayant été connue »), mais aussi les traductions mal adaptées au contexte ; ici, Salluste veut dire que, voyant cela, les Romains ont compris ce qui se passe (donc « l'affaire ayant été connue » ne fait pas grand sens). *Sicuti imperabatur* : la plupart des copies ont bien vu le passif impersonnel. Rappelons que *castra*, toujours pluriel, se traduit par un singulier français.

-*Deinde ubi propius uentum est, utrimque magno clamore concurritur* :

Voilà une petite phrase qui a posé de grandes difficultés ! *Ventum* n'avait rien à voir avec *uentus, i*, « le vent », mais était le participe passé de *uenio* ; *uentum est* est donc un parfait passif impersonnel : « quand on fut venu plus près (*propius*) ». *Concurritur*, suite du passif impersonnel, au présent cette fois (sens 3 de Gaffiot « se rencontrer, se heurter » plutôt que sens 1 ou 2).

-*Numidae, tantummodo remorati dum in elephantis auxilium putant, postquam eos impeditos ramis arborum atque ita disiectos circumueniri uident, fugam faciunt, ac plerique, abiectis armis, collis aut noctis quae iam aderat auxilio integri abeunt* :

Remorati posait un vrai problème (et le jury a donc été indulgent pour les traductions proposées) : Gaffiot donne en effet pour *remoror* « s'arrêter, rester, séjourner » / « retarder, arrêter, retenir, empêcher » ; or, ce que veut dire précisément Salluste, c'est que les Numides ne « tiennent bon » que tant que (*dum* + indicatif, sens I,c de Gaffiot) ils pensent pouvoir compter sur l'aide de leurs éléphants.

Postquam uident est suivi d'une proposition infinitive : *eos* (= *elephantos*) *circumueniri*, dont le sujet est complété par deux participes adjectifs (*impe-ditos* et *disiectos*). Propositions principales de cette phrases : *fugam faciunt* (dont le sujet, *Numidae*, est placé en tête) et *plerique integri abeunt*.

Abiectis armis : ablatif absolu (très généralement bien vu).

Integri abeunt (« ils s'en vont sains et saufs ») est expliqué par l'ablatif causal *auxilio*, lui-même complété par deux génitifs : *collis aut noctis* (éviter les traductions littérales et un peu ridicules du type « ils partent à l'aide de la colline »...). *Noctis* est à son tour déterminé par la relative *quae iam aderat*.

-*Elephanti quattuor capti, relicui omnes numero quadraginta interfecti* :

Propositions elliptique de l'auxiliaire : *capti <sunt>*, *interfecti <sunt>* (ce phénomène est beaucoup plus fréquent en latin qu'en français et n'a pas de valeur stylistique particulière ; éviter par conséquent, dans la traduction, les phrases nominales du type « quatre éléphants (de) pris » qui ne sont pas neutres stylistiquement). *Relicui* (= *reliqui*) : beaucoup de candidats semblent ignorer que *reliqui* est un simple synonyme de *ceteri* et signifie donc « tous les autres ».

At Romani, quamquam itinere atque opere castrorum et proelio fessi erant, tamen, quod Metellus amplius opinione morabatur, instructi intentique obuiam procedunt :

Les ablatifs *itinere*, *opere* et *proelio* sont compléments de cause de *fessi erant* ; attention *itinere* ne désigne pas le « voyage » (de quel voyage pourrait-il bien s'agir ?) mais du trajet que les légionnaires ont parcouru à pied ; *opere castrorum* : le sens est plus large que la « construction » du camp ; il s'agit des « travaux » du camp.

Quod Metellus amplius opinione morabatur : beaucoup de copies n'ont pas vu que l'ablatif *opinionem* était complément du comparatif ; littéralement « parce que Métellus s'attardait plus longtemps (*amplius* : sens 1 de Gaffiot) que l'opinion » = « que ce qu'on aurait cru, que ce à quoi on s'attendait ».

Pour *instructi*, l'adjectif *instructus* ne fournissait pas de sens satisfaisant ; il fallait le traduire comme le participe passé de *instruo*, sens 5 de Gaffiot : « outiller, équiper, armer ». *Intenti* : le sens préférable est le 2 b de Gaffiot, « attentif ».

Obuiam procedunt : ne se comprenait que par rapport au retard de Métellus : les soldats s'avancent non pas « sur la route » ou « le long du chemin », mais « à la rencontre (sens 1 de Gaffiot) de celui-ci ».

-*Nam dolus Numidarum nihil languidi neque remissi patiebatur* :

Littéralement « car la ruse des Numides (la ruse propre aux Numides : motif topique de la *fides Punica*, ici transposé à tous les habitants de l'Afrique du Nord) ne permettait rien de paresseux ou de relâché (*nihil* + génitif) ». Il est impossible de laisser telle quelle cette traduction qui ne fait pas suffisamment sens. Il faut montrer au correcteur qu'on a compris que Salluste veut dire que les Romains, même après avoir été vainqueurs dans l'escarmouche évoquée, savent qu'ils ne peuvent pas relâcher leur vigilance face à des ennemis aussi dangereux.

-*Ac primo obscura nocte, postquam haud procul inter se erant, strepitu uelut hostes aduentarent, alteri apud alteros formidinem simul et tumultum facere* :

Attention *primo* (qui n'est pas *prima*) ne va pas avec *nocte* mais est un adverbe.

Postquam haud procul inter se erant : une fois encore, éviter les traductions « paresseuses » (certes, c'était la fin de la version !) et littérales : « après qu'ils n'étaient pas loin entre eux » ne veut rien dire en français ; dire impérativement « pas loin les uns des autres ».

Alteri alteros : le sens de *alius...alius* ou *alter...alter* répétés dans la même phrase à des cas différents doit être connu ; cela sert à marquer la réciprocité.

Facere : infinitif de narration.

Strepitu uelut hostes aduentarent : passage de nouveau assez difficile, sur la traduction duquel le jury a été indulgent : *strepitu* ne pose pas de problème : cet ablatif est complément de cause de *formidinem simul et tumultum facere* (ils se causent les uns aux autres peur et agitation à cause du bruit...). Pour *uelut hostes aduentarent*, voir Gaffiot *uelut* 3 b (*uelut* seul et subj. « comme si ») : donc littéralement « à cause du bruit, comme si les ennemis arrivaient » : les deux parties de l'armée se prennent l'une l'autre pour une troupe ennemie.

-*Et paene imprudentia admissum facinus miserabile, ni utrimque praemissi equites rem explorauissent* :

De nouveau une phrase elliptique de l'auxiliaire : *admissum <esset> facinus miserabile* : le sens d'*admitto* était un peu difficile à trouver dans Gaffiot (mais le bon sens l'indiquait aisément) : voir *admitto*, sens II, 5 [sans *in se*] : *dedecus admittere* « commettre un acte déshonorant ». *Ni = nisi* ; *explorauissent*, comme *admissum esset* : subjonctif plus-que-parfait (système conditionnel au subjonctif plus-que-parfait : expression de l'irréel du passé).

Comme plus haut, ne pas traduire systématiquement *res* par « l'affaire ». *Equites praemissi* : des cavaliers (et non des « chevaliers », terme qui, dans un contexte romain, a un sens exclusivement politique).

Littéralement : « un acte (il ne s'agit pas d'un « crime ») digne de pitié aurait presque été commis du fait de cette confusion si des cavaliers...n'avaient pas examiné... ».

-*Igitur pro metu repente gaudium mutatur* :

Muto, are : « prendre en échange ». Littéralement : « la joie est soudain prise en échange de / à la place de (*pro* + ablatif) la peur ».

-*Milites alius alium laeti appellant, acta edocent atque audiunt, sua quisque fortia facta ad caelum fert* :

De nouveau *alius* répété dans la même phrase à des cas différents. *Laeti* est apposé plutôt qu'épithète.

Acta, orum (« actes, actions », mais le plus souvent en bonne part : « exploits ») est COD à la fois de *edocent* et de *audiunt*.

Sua quisque fortia facta ad caelum fert : littéralement « chacun porte vers le ciel (cela n'a pas de sens en français : employez l'expression courante « porter aux nues ») ses propres exploits (*sua facta* : usage insistant de l'adjectif possessif ; *facta* a le même sens que *acta*, mais puisqu'il y a deux mots en latin, il faut deux mots en français !).

II. Court thème

Le jury avait choisi cette année un passage des *Lettres Persanes* de Montesquieu dont la syntaxe extrêmement classique permettait une transposition assez naturelle en latin. Fortement structuré par plusieurs propositions subordonnées, ce petit texte mettait à l'épreuve les compétences grammaticales des candidats, mais aussi leur sens du français.

Nous ne reviendrons pas sur les différentes phases à suivre dans la confection d'un thème latin, la question ayant été abordée en détail dans le rapport de la session 2014, auquel nous renvoyons les candidats. En revanche, nous débiterons cette année par quelques conseils généraux. Nous invitons les candidats à accorder plus d'attention aux liens logiques entre les phrases. En thème, toute phrase (à l'exception de la première, naturellement) doit être reliée à la phrase qui la précède, par exemple par une conjonction de coordination ou un relatif de liaison. La subordination est également parfois possible pour relier en une seule phrase complexe deux phrases ou deux séquences. En tout cas, avant la transposition en latin, il s'agit d'établir une sorte de canevas logique du texte, où chaque phrase et chaque segment de phrase s'enchaînent de manière fluide. Il est d'ailleurs bon de lier également les différentes séquences d'une même phrase, notamment après deux points ou un point-virgule (liaison interne). Nous conseillons en outre aux candidats de revoir systématiquement les règles de la concordance des temps dans les subordonnées qui, cette année, ont suscité trop d'erreurs. S'agissant du vocabulaire, le jury est ouvert et prêt à accepter de menus ajustements par rapport au texte français, mais il rappelle aux candidats que toute stratégie d'évitement manifeste est pénalisée : ainsi de la traduction de « bien loin de » par *non*, qui relève tout bonnement du refus de traduire, pour en prendre un exemple caricatural. Enfin, les candidats devraient accorder plus d'attention au classicisme des termes, mais aussi des constructions qu'ils emploient, en vérifiant dans Gaffiot que ces mots et tournures sont porteurs du « label » César ou Cicéron – exception faite, dans ce dernier cas, du corpus de la *Correspondance*, qui est moins classique que celui des traités et des œuvres oratoires.

Le court thème comportait trois phrases, deux complexes et une très brève. La première phrase débutait assez simplement. Elle comprenait une proposition relative qui a étonnamment conduit quelques candidats à faire une erreur de nombre, la séquence « des gens chez qui » donnant parfois lieu à une traduction par un pronom relatif au singulier, ce qui est une étourderie caractérisée. Le jury a été souple s'agissant de la traduction de la préposition « chez », acceptant la grande majorité des traductions proposées, pourvu évidemment que le cas utilisé derrière la préposition retenue fût le bon ! La proposition subordonnée consécutive

qui suivait a suscité des erreurs classiques, concernant la traduction du corrélatif « si » (qui, dans la grammaire normative du thème, ne se traduit pas de la même manière selon qu'il porte sur un adjectif ou un adverbe – *tam* – ou sur un verbe – *ita, sic, tantum, adeo, eo*), mais aussi concernant le subordonnant (toujours *ut* pour les consécutives positives et *ut non* pour les consécutives négatives) et le mode de la subordonnée (toujours le subjonctif). Dans la séquence « ils s'attachaient à leur devoir », la traduction du réfléchi a parfois posé problème. Pour traduire « sans s'y plier », plusieurs solutions également valables ont été acceptées, les plus évidentes étant la subordination par (*ita*) *ut non* + subjonctif (mais attention à la concordance des temps), ou la coordination par *nec*.

La deuxième phrase était assez grammaticale. La traduction de la locution « bien loin de » pouvait cependant passer très simplement en latin : il suffisait d'avoir recours au tour bien connu *tantum abest ut... ut...*, d'imiter l'exemple canonique de la grammaire *tantum abest ut aeger sit ut optima ualetudine utatur* et de respecter, ici encore, la concordance des temps. Il était également possible d'avoir recours à *nedum* + subjonctif, mais cette option appelait une réorganisation de la phrase : la phrase devait être tournée de telle manière que l'emploi de *nedum* intervînt après une proposition comprenant une négation (« leurs rares qualités, à ce qu'il semblait, n'avaient pas percé jusques à eux, bien loin – *nedum* – qu'ils ... »). Face à ce type de syntaxe complexe, il fallait veiller aussi à ne pas rompre ou abandonner la construction. Au demeurant, certains candidats sont parfaitement parvenus à utiliser *nedum* comme il convient. En revanche, comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la simplification abusive de la syntaxe française est considérée par le jury comme un refus de traduire. Du point de vue du français, le jury a regretté dans quelques copies (assez peu nombreuses, cependant) une mauvaise compréhension du verbe « relever », parfois entendu au sens de « indiquer », « signaler ». Une traduction par *demonstrare* ou *notare* ou *ostendere* faisait ainsi faux sens. Pour coller au sens du texte de Montesquieu, on pouvait s'en tirer en choisissant par exemple les verbes *amplificare, illustrare, extollere, ornare*. De même, dans le groupe « leurs rares qualités », l'épithète « rares » ne saurait signifier « peu nombreuses », ce qui irait à l'encontre même de la logique du texte : comment Montesquieu pourrait-il exprimer tant d'admiration pour des hommes doués de si peu de qualités ? L'adjectif signifie ici « remarquable, éminent, supérieur » et, pour le traduire, les candidats pouvaient notamment avoir recours aux adjectifs latins *eximius, egregius, singularis, insignis*. C'est d'ailleurs ce qu'ils ont fait dans la grande majorité des cas. La traduction de « il semblait que » offrait également aux candidats plusieurs options : l'emploi impersonnel (*uidebatur* + proposition infinitive), l'emploi personnel (« leurs qualités semblaient n'avoir pas... » : *uidebantur* + infinitif parfait actif), l'incise (*ut uidebatur*). Le tout était de ne pas abandonner en cours de phrase la syntaxe choisie et de respecter les règles de la concordance des temps. La traduction de « percer » laissait, elle aussi, une certaine marge de manœuvre aux candidats : entre autres tournures possibles étaient notamment envisageables les emplois de *perrumpere* et de *perlucere* ou *pellucere*, sur la base de Cicéron, *De off.* 2, 32, imitable ici (*honestum quasi perlucet ex eis uirtutibus*).

La dernière phrase était très brève et ne comportait pas de difficulté. Il fallait simplement veiller à la liaison avec la phrase précédente : le relatif de liaison (*qui*) convenait tout à fait bien ici, de même que l'emploi de *hi* ou *illi*, couplé par exemple à *quidem*.

Par nature, un rapport de concours a vocation à identifier les problèmes rencontrés par les candidats. Qu'il nous soit cependant permis d'ajouter que la correction du thème latin nous a offert de lire un nombre très significatif de copies fort honorables, voire excellentes et habiles, ce dont nous nous réjouissons grandement. L'exercice du thème a parfois la

réputation d'être discriminant et difficile. Il semble plutôt qu'il accentue de bonnes qualités rencontrées en version et même qu'il relève, dans plus d'un cas, des prestations un peu plus maladroites ou confuses en version. Cette année encore, les copies ont confirmé que le thème réussit manifestement à tous les candidats qui maîtrisent les règles de la syntaxe latine et qui s'exercent régulièrement à la lecture cursive ou « petit latin » – un exercice dont le jury ne saurait trop recommander la pratique aux futurs candidats.